

## Communiqué officiel FFH

Le Comité Directeur de la Fédération Française de Hockey a décidé de mettre un terme à l'ensemble des compétitions nationales, régionales et départementales de Hockey.

Le 12 mars dernier, suite à l'annonce par le Président de la République des mesures sanitaires de confinement pour lutter contre la pandémie de Covid-19, le Bureau Fédéral prenait dès le lendemain la décision de suspendre l'ensemble des compétitions afin de préserver la santé des hockeuses et hockeys. Avant la fin du mois de mars, le Bureau Fédéral chargeait la Commission Sportive Nationale (CSN) de recueillir l'avis de l'ensemble des clubs des divisions nationales sur les suites envisageables des différents championnats. Ceux-ci se sont prononcés majoritairement contre la reprise des championnats à la fin du confinement.

Dans un même temps, l'allocution du 12 avril 2020 par le Président de la République prolongeant le confinement, jusqu'au 11 mai 2020 au minimum, a confirmé les craintes de l'ensemble des acteurs du sport quant à l'impossibilité de reprendre en temps utile les compétitions dans des conditions sanitaires satisfaisantes.

Dans ces circonstances et suite aux rapports et propositions de la CSN, le Comité Directeur acte qu'il ne sera pas envisageable de terminer les championnats en garantissant la santé physique et psychologique de nos hockeuses et hockeys dans des conditions conformes aux règles du jeu de notre sport et, de façon générale, à l'équité sportive. Le Comité Directeur a donc approuvé la fin des championnats 2019/2020 par vote électronique, conformément aux statuts et règlements de la fédération (clôture du scrutin le 22 avril 2020 à 18h30).

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY**

102 Avenue Henri Barbusse, Colombes 92700

Tél. : +33 (0)1 44 69 33 69

Fax : + 33 (0) 1 44 69 03 96 - [www.ffhockey.org](http://www.ffhockey.org)

SIRET : 78440610000049 – Code APE : 9312Z



Face aux circonstances exceptionnelles générées par cette situation, la CSN a étudié plusieurs scénarii possibles afin de proposer aux membres du Comité Directeur plusieurs solutions préservant l'équité sportive au regard de l'arrêt des championnats de la saison 2019/2020 sur tout le territoire français. Après l'étude de ces différents scénarii, le Comité Directeur de la FFH a pris les décisions suivantes concernant les modalités d'arrêts des compétitions nationales, régionales et départementales :

- L'arrêt des compétitions à la date du 13 mars 2020 (date de suspension des compétitions) quel que soit le nombre de matchs joués pour les championnats suivants :

- Elite H et F
- Nationale 1 H et F
- Nationale 2 H et F
- Nationale 3 H
- Championnat national Vétéran
- Championnats nationaux Jeunes
- Tournois qualificatifs -19ans
- Championnats régionaux
- Championnats départementaux

- La non-attribution des titres de Champion de France pour la saison 2019/2020, quelle que soit la division, le faible avancement des différents championnats ne permettant pas de ressortir une vérité sportive.

- Le gel des montées et descentes dans toutes les divisions du championnat Gazon pour la saison 2019/2020.

- Les compositions des divisions du championnats Gazon 2020/2021 reprendront à l'identique celles de la saison 2019/2020.

- Les clubs qualifiés pour les compétitions européennes Gazon de la saison 2020/2021, seront les derniers clubs ayant obtenu leur qualification lors de la saison 2018/2019 :

- Gazon Masculin : Saint-Germain HC et CA Montrouge.
- Gazon Féminin : Lille MHC et Stade Français.

- Les obligations applicables du championnat Gazon (Titre V article 5 du règlement des compétitions) ne seront pas appliquées, à titre exceptionnel, pour la saison 2019/2020.

Dans ces conditions difficiles, les membres du bureau de la FFH et ses salariés saluent l'engagement et le sens des responsabilités des élus, des clubs et de tous les licenciés pour surmonter cette épreuve. Ils remercient en particulier le personnel soignant et tous les acteurs qui ont lutté depuis le début de la pandémie pour gérer au mieux la situation. La FFH souhaite contribuer aux efforts de tous et dans les jours à venir, le Hockey, fort de ses valeurs et de son rôle social et éducatif, participera pleinement au « vivre ensemble ».

Pour se faire toutes les équipes de la fédération et de ses différentes instances travaillent activement pour proposer un plan de relance du Hockey en France.

Une enquête sera diffusée auprès de tous les clubs afin de recenser toutes leurs difficultés et tous leurs besoins provoqués par cette crise.

**Fédération Française de Hockey**  
**Le 23 avril 2020**